

1ère année de Licence - Mention « Droit »
Parcours International délocalisé à Vilnius - étudiants non francophones
Enseignements et contrôle des connaissances : 2023-2026

Version du 20/07/2022

					Volume horaire de l'année (h) :		630,00
Premier semestre		Volume horaire du semestre :		320,00 h	ECTS :		30
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Coef. Contrôle Continu	Coef. Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
Compétences fondamentales							
Introduction au droit privé et institutions juridictionnelles	15,00	30,00	1,5	2,5	8	écrit annuel	3h
Introduction au droit constitutionnel	15,00	30,00	1,5	2,5	8	écrit annuel	3h
Méthodologie	20,00		1		2		
Compétences complémentaires							
Introduction au droit pénal et sciences criminelles		30,00		1	2	oral	
Introduction historique au droit et histoire de la justice		30,00		1	2	oral	
Introduction à la science politique		24,00		1	2	oral	
Introduction à la sociologie		24,00		1	2	oral	
Compétences transverses							
Découverte des ressources documentaires	10,00		0,5		0		
Tutorat	20,00		0,5		1		
Projet rhétorique	24,00		0,5		1		
Français Langue Etrangère (FLE)	24,00		0,5		1		
Français sur Objectif Universitaire (FOU)	24,00		0,5		1		

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :		310,00 h	ECTS :		30
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Coef. Contrôle Continu	Coef. Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
Compétences fondamentales							
Droit civil (Les personnes)	15,00	30,00	1,5	2,5	8	écrit annuel	3h
Droit constitutionnel	15,00	30,00	1,5	2,5	8	écrit annuel	3h
Méthodologie	20,00		1		2		
Compétences complémentaires							
Histoire de l'Union soviétique et de l'Europe centrale		30,00		1	2	oral	
Institutions européennes		30,00		1	2	oral	
Civilisation des mondes slaves et est-européens		24,00	1		2		
Economie générale		24,00		1	2	oral	
Compétences transverses							
Tutorat	20,00		0,5		1		
Projet Rhétorique	24,00		0,5		1		
Français Langue Etrangère (FLE)	24,00		0,5		1		
Français sur Objectif Universitaire (FOU)	24,00		0,5		1		

Les épreuves annuelles auront lieu à l'issue des enseignements de semestre 2